

## Les noms collectifs

### Un accord singulier pour un nom collectif



Certains noms sont appelés *noms collectifs* car ils font référence, par définition, à une quantité plurielle d'entités. Le sens de ces mots est donc pluriel même s'ils ont un déterminant singulier. A l'écrit, il peut donc être difficile de savoir comment accorder les verbes dont un nom collectif est sujet.

Par exemple : **la troupe défile** - fait référence à plusieurs entités

→ *la troupe de soldats* = plusieurs soldats

→ *défile* = singulier

Pour savoir comment accorder un verbe ayant comme sujet un nom collectif, vous pouvez :

- Repérer le nom sur lequel il porte, au moyen des questions :  
« *Qui est-ce qui + Verbe ?* » ou « *Qu'est-ce qui + Verbe ?* »
- Puis, repérer le déterminant de ce nom. Si le déterminant est singulier, l'accord du verbe sera singulier.

Par exemple :

La foule scandai\_\_ des slogans hostiles à la PMA.

Ici, on peut se demander « *qui est-ce qui scandait ?* »

*C'est la foule.*

Le terme *foule* fait référence à plusieurs éléments.

On repère le déterminant *la* qui montre que la foule est au singulier. On accorde alors le verbe au singulier.

On écrira donc :

**La foule scandait** des slogans hostiles à la PMA.

A noter :

Quand le nom collectif sert à introduire un nom au pluriel, il est possible d'accorder verbes et adjectifs avec ce nom au pluriel :

- On choisit d'accorder au singulier si on veut considérer l'ensemble en question comme un tout.  
*Une foule de manifestants **a envahi** la place.*
- On choisit d'accorder au pluriel si on s'intéresse à chacun des éléments qui le composent.  
*Une foule de manifestants **ont crié** des slogans hostiles.*



Ainsi, quand vous révisez votre texte et que vous hésitez sur l'accord d'un verbe portant sur un nom collectif, repérez le terme sur lequel ce verbe porte, et regardez si le déterminant de ce terme est singulier ou pluriel. S'il est singulier, le verbe sera au singulier.